



Le Challenge des Ailes

Trophée « VOYELLE »

*Le challenge des Aile « **Trophée Tire d'Aile** » a été institué pour la première année en 2004.*

Il a été remporté pour la troisième année consécutive en 2010 par « Muscadelle », bateau de Marie-Françoise et Jacques Piganeau.

*Conformément à leur souhait, le nouveau Challenge des Aile 2011 a donc pris le nom de Challenge des Aile « **Trophée Muscadelle** ».*

*En 2013, il a été remporté également pour la troisième année consécutive par Jean-Claude Degrémont. Le Challenge 2014 a donc pris le nom de « **Trophée Elven** »*

Il s'avère aujourd'hui nécessaire de faire évoluer ce règlement qui favorisait l'assiduité et de s'orienter vers un règlement permettant de prendre plus en compte la performance qualitative.

Il a donc été décidé lors de l'AG 2015 de modifier le règlement du Challenge :

Il sera pris en compte les 4 meilleurs résultats des régates du programme YCIF.

Ne pourront être prises en compte que les régates où 3 Ailes au moins auront pris un départ. Dans les régates inter séries, un classement spécifique sera établi pour ces Ailes.

L'attribution des points se fera sur le résultat final, les points alloués à chaque participant seront celui inverse de son classement.

Le Classement sera établi en additionnant les points obtenus par chaque participant à ces 4 meilleurs résultats. A égalité de points, le vainqueur sera celui ayant obtenu le plus grand nombre de points sur la cinquième course et ainsi de suite.

Le vainqueur du Challenge sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

*Ce Challenge gagné consécutivement 3 fois par Gilles Govin sur Voyelle en 2017, devient le « **Trophée VOYELLE** », il sera remis en jeu chaque année.*

Si un bateau gagne le challenge trois années consécutives, le trophée lui sera acquis définitivement et il s'engage à relancer le challenge au nom de son bateau.

Il sera décerné lors du dîner de fin de saison à l'YCIF.